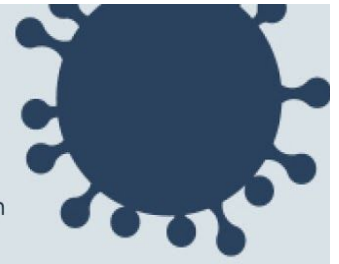


COVID-19 (Coronavirus)

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



INFOLETTRE N° 18 - 25 MARS 2020 - 16h30

État de situation

Cas confirmés

Canada : 1 959 (24 mars, 18h)
Québec : 1 339 (24 mars, 13 h)
Saguenay–Lac-Saint-Jean : 8

Décès

Canada : 27 (24 mars, 18 h)
Québec : 6 (24 mars, 13 h)
Saguenay–Lac-Saint-Jean : 0

Retour en classe prévu

1er mai

Table des matières

État de situation Nouveaux cas confirmés	1
Reconnaissance Message du sous-ministre aux équipes	2
Catégorie 2 Retard - dépôt des horaires de travail	2
Ordres professionnels Cotisation annuelle	2
Personnes âgées Rappel de mesures au sujet des visites	3
Personnes de retour de voyage Rappel des mesures	3
Enfants Comment parler de la COVID-19 aux enfants	3
Où s'informer?	4

État de situation | Nouveaux cas confirmés

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) annonce la confirmation de trois nouveaux cas provenant de la région. À ce jour, le bilan pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean comprend 8 cas confirmés sur le territoire.

Toutes ces personnes sont actuellement en isolement. Les enquêtes épidémiologiques sont en cours afin de contacter tous les gens les plus susceptibles d'avoir été en contact avec les personnes infectées à la COVID-19.

Pour l'heure, l'établissement indique que le risque demeure faible.

Pour lire le communiqué, cliquez ici :

https://santesaglac.gouv.qc.ca/medias/2020/03/CP_COVID-19-Etat-de-situation-2020-03-25.pdf

Reconnaissance | Message du sous-ministre aux équipes

« Avec la déclaration, le 13 mars dernier, de l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois et le déploiement de nombreuses mesures annoncées par le gouvernement du Québec, ces efforts ont atteint un haut niveau d'effcience et tout porte à croire que cette

situation perdurera encore pendant un certain temps. Le Québec s'est doté de mesures efficaces pour à la fois détecter et prendre en charge les personnes infectées, et c'est en grande partie grâce à la mobilisation des équipes, partout au Québec, qui s'unissent pour mener à bien cette lutte.

Il s'agit d'une opération d'une ampleur inédite et la mobilisation de tous est essentielle à la réalisation des différentes activités nécessaires pour faire face à la pandémie. Durant cette période cruciale, sachez que vos efforts, votre disponibilité et votre mobilisation extraordinaires sont remarqués et grandement appréciés.

Je réitère l'importance de votre rôle dans le contexte actuel, mais surtout toute ma reconnaissance. Merci.» - Yvan Gendron, sous ministre

Catégorie 2 | Retard - dépôt des horaires de travail

La présente vise à informer le personnel de la catégorie 2 d'un retard dans le dépôt des horaires de travail pour la période du 29 mars au 12 avril 2020.

Compte tenu des récents événements reliés à la pandémie de la COVID-19 et des nombreuses demandes de surplus au niveau régional touchant les services auxiliaires, le dépôt des horaires de travail pour la période du 29 mars au 12 avril 2020 prévu aujourd'hui est exceptionnellement retardé au vendredi 27 mars 2020 à 16 h 00.

Notez que ce retard touche exclusivement le personnel des services auxiliaires.

La séquence habituelle de dépôt des horaires suivra son cours pour les prochaines planifications.

Ordres professionnels | Cotisation annuelle

Nous vous rappelons, pour ceux qui sont concernés, de ne pas oublier le paiement de votre cotisation annuelle.

Personnes âgées | Rappel de mesures au sujet des visites

Les visites non essentielles dans les hôpitaux, les CHSLD, les ressources intermédiaires, les ressources de type familial pour les aînés et les adultes vulnérables ainsi que dans les résidences privées pour aînés sont interdites sur l'ensemble du territoire québécois. Seules les visites pour des raisons humanitaires (ex. : fin de vie) sont permises.

Il est recommandé de réévaluer la pertinence des sorties et des réunions de groupe et de famille pour les aînés dont la santé est fragilisée.

Personnes de retour de voyage | Rappel des mesures

Toute personne qui revient de l'étranger devrait s'isoler de façon volontaire durant 14 jours à partir de son arrivée au Québec.

Tous les voyageurs qui reviennent au Canada qui ont des symptômes sont invités à communiquer avec la ligne 1-877-644-4545.

Enfants | Comment parler de la COVID-19 aux enfants

Dans le contexte actuel de pandémie, il est normal que votre enfant éprouve du stress ou de l'anxiété. Tout comme vous, il est en processus d'adaptation. Voici quelques recommandations pour vous aider comme par exemple :

- vérifier ce que votre enfant comprend de la situation actuelle;
- accueillir ses émotions sans jugement, les valider;
- éviter les extrêmes dans votre attitude et votre comportement;
- reprendre une certaine routine ou en créer une nouvelle, surtout pour les tout-petits;
- prévoir des moments de détente et de plaisir;
- prendre soin de vous en tant que parent;
- d'autres recommandations [sont disponibles ici](#).

Vous trouverez également dans la section [Vous éprouvez du stress face à la pandémie?](#) du site Web du CIUSSS des fiches par sujet réalisées par des professionnels du CHU Ste-Justine sur l'anxiété et la démystification de la Covid aux enfants.

Où s'informer?

- **La foire aux questions**
La foire aux questions couvre un large éventail de thèmes en lien avec la COVID-19 (symptômes, mesures de prévention, questionnements relatifs aux conditions de travail, etc.) [Cliquez ici](#) pour avoir accès. Cet outil est mis à jour régulièrement en fonction des besoins du personnel.
TRUC : Pour rechercher rapidement un mot-clé dans le document, utilisez la **fonction CTRL + F**
- **Le site Web du CIUSSS santesaglac.gouv.qc.ca**
Pour tout savoir sur l'évolution de la situation et les messages à la population :
<https://santesaglac.gouv.qc.ca/conseils-sante/maladies-infectieuses/coronavirus/>
- **L'intranet régional et la section *Professionnels de la santé* du site Web du CIUSSS**
Pour tout savoir sur les différentes actions en cours dans notre organisation, les recommandations en vigueur, les communiqués internes et les outils à faire imprimer :
<https://intranet-ciusss.reg02.rtss.qc.ca/groupe/coronavirus-covid-19>
<https://santesaglac.gouv.qc.ca/coronavirus-covid-19/pour-les-professionnels-de-la-sante-du-territoire/>

- **Groupe Facebook Employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean**
Devenez membre du [groupe Facebook destiné aux employés du CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean\(groupe officiel\)](#). Ce groupe est un endroit d'échange principalement dédié à la COVID-19. De l'information y est publiée en continu.

* Tous les outils sont également déposés sur le [Portail des gestionnaires](#).

Programme d'aide aux employés

Il est normal de vivre de l'anxiété ou des situations personnelles ou professionnelles difficiles dans un tel contexte. Vous pouvez joindre le PAE au numéro suivant :

418-690-2186
